



## **Lycée Privé Provence Verte**

**Chemin du Prugnon – 83470 SAINT MAXIMIN**

**Tel : 04 94 86 52 93 / Fax : 04 94 59 78 91**

**E Mail : st-maximin@cneap.fr**

### **FOURNITURES INTERNAT**

- 1 HOUSSE DE MATELAS **AVEC ALEZE**
- 1 PAIRE DE DRAPS (dimension 90 cm)
- 1 TAIE D'OREILLER
- 1 OREILLER
- COUVERTURES OU COUETTE + HOUSSE OBLIGATOIRE
- NECESSAIRE DE TOILETTE
- VETEMENTS DE NUIT-VETEMENTS DE LA SEMAINE
- 2 CADENAS A CLES POUR LES ARMOIRES

**LES SACS DE COUCHAGE NE SONT PAS AUTORISES.**

**TOUT OBJET DE VALEUR EST DECONSEILLE.**

(dans l'objectif de ne pas favoriser les vols.)

Attention au téléphone portable

Attention au P S P (Play Station Portable)

Attention au Baladeur MP3.....MP4.....

Votre enfant est responsable de ces objets dans la situation de perte ou de vol

**LES TENUES DE TRAVAIL (COMBINAISONS BLOUSES...) DOIVENT AU MEME TITRE QUE LES AUTRES VETEMENTS ET LES DRAPS ETRE EMPORTEES REGULIEREMENT POUR LE LAVAGE ET VERIFICATION DES FAMILLES.**

### **SANTE ET SOINS DE L'ELEVE**

Dans le cadre de l'organisation des soins à apporter aux élèves internes et demi-pensionnaires, nous vous demandons de bien vouloir suivre la procédure suivante :

- Apporter la trousse des médicaments pour les traitements médicaux de longue durée.
- Tout élève malade ou blessé ne peut-être gardé dans l'établissement. Les parents seront immédiatement prévenus. En cas d'accident nécessitant des soins urgents, l'appel au SAMU (et aux pompiers) sera effectué et l'apprenti sera dirigé vers le centre Hospitalier de Brignoles.

Avec votre CARTE VITALE, faire le nécessaire pour vous inscrire dans une ou plusieurs pharmacies de votre choix sur SAINT MAXIMIN.